



Règlement du « Challenge des Etoiles » pour la saison 2021-2022.



Le « Challenge des Etoiles » est une compétition individuelle en 4 manches créée par l'Aqua Club Braine L'Alleud, Aquabla.

On entend par édition, l'ensemble des manches organisées pendant la saison sportive de septembre à juin.

1. Clubs participants

- 1.1. Le « Challenge des Etoiles » est ouvert à tout club ou école de natation affilié auprès de la FFBN ou de la VZF (1 club maximum par édition peut être participant mais pas organisateur d'une manche). Un club affilié à la LFBTD peut participer par édition (mais pas organisateur d'une manche).
- 1.2. Le nombre de clubs pouvant participer à une édition du challenge est de maximum 6.
- 1.3. Toute entité correspondant au point 1.1. est libre de s'inscrire à une édition du Challenge. Un club ayant participé à une édition du Challenge est entièrement libre de se retirer l'édition suivante.
- 1.4. Le droit de participation au Challenge est fixé à 150 € TVAC par club participant et par édition. Ce montant couvre les frais de gestion administrative du Challenge ainsi que les frais de médailles, de diplômes et de coupes remises par manche et en fin de saison. Ce montant est une base pour commencer la première saison. Si toutefois, les frais sont supérieurs à l'estimation, une participation supplémentaire peut être demandée. Si besoin il sera réévalué d'année en année. Le montant doit être acquitté par tous les clubs avant la première manche du Challenge par virement bancaire.

2. Nageurs participants

- 2.1. Les participants au « Challenge des Etoiles » doivent être régulièrement inscrits auprès d'une fédération précitée. Chaque entité participante doit être en possession d'une assurance couvrant ses nageurs.
- 2.2. Le Challenge est ouvert aux nageurs nés entre 2012 et 2015 inclus. Les différentes courses auxquelles pourront participer les nageurs sont proposées dans le programme du challenge.
- 2.3. Les nageurs nés entre 2011 et 2009 sont autorisés à concourir. Cependant, ils participent dans une seule et même catégorie et ne sont pas crédités de point en vue du classement individuel.
- 2.4. Obligations pour les participants au Challenge :
 - Pour les clubs affiliés à la FFBN ou à la VZF : un participant ne peut pas être titulaire ou avoir été titulaire d'une licence compétitive en date de la première manche du challenge.
 - Pour les clubs affiliés à LFBTD : un participant ne peut pas être titulaire ou avoir été titulaire d'une licence autre que la licence « IRON KIDS » en date de la première manche du challenge.
- 2.5. Le nombre de nageurs pouvant participer au Challenge pour chaque club n'est pas fixé mais peut être limité afin de réduire la durée des manches.



3. Organisation générale du Challenge

- 3.1. Chaque édition du « Challenge des Etoiles » compte 5 manches.
- 3.2. Chaque nageur participe à maximum 3 courses individuelles choisies parmi le programme de la compétition. Chaque course devant être nagée dans un style différent.
- 3.3. Les nageurs de chaque course individuelle concourent par année d'âge (de 2015 à 2012). Un seul classement sera fait pour la catégorie 2011-2010-2009.
- 3.4. Les nageurs n'ont aucune obligation de participer à la totalité des manches du Challenge mais doivent être informés de l'existence d'un classement par point à l'issue de toutes les manches.
- 3.5. Les 8 premiers nageurs de chaque catégorie d'âge, dans chaque course sont crédités de points en vue d'un classement final individuel.
- 3.6. Lors de ce Challenge, il n'y aura pas de classement des points par club.
- 3.7. La course relais sera limitée à une équipe par club.
- 3.8. Les équipes relais sont constituées de 8 nageurs : 2 nageurs de chaque catégorie suivante : 2011-2012-2013-2014. Un nageur plus jeune peut remplacer un nageur plus âgé mais pas l'inverse. Durant les trois premières manches, le relais sera limité à une longueur de bassin soit 8x25m. Lors des deux dernières manches, le relais sera allongé à 8x50m afin de fournir une évolution aux enfants.
- 3.9. Les relais n'octroient aucun point ni classement final à l'issue des 5 manches. L'amusement prime.

4. Organisation des différentes manches

4.1. Organisation générale.

- Les clubs souhaitant organiser une manche du « Challenge des Etoiles » doivent se faire connaître au responsable du Challenge lors de la réunion préparatoire ou au plus tard pour le 30/09/2021.
- Chaque manche du Challenge est organisée un samedi ou un dimanche en début d'après-midi et aura une durée de 3h environ. Un jour férié est possible également.
- Les différentes manches auront lieu entre octobre et mai de chaque saison sportive (sauf circonstances particulières) et seront organisées par un des clubs participants. Les dates retenues tiendront compte du calendrier scolaire et d'autres dates pouvant affecter le bon déroulement de la manche.
- Les clubs candidats à l'organisation d'une manche communiquent au responsable du Challenge la ou les manches pour lesquelles ils sont candidats. Ils précisent en outre les dates et heures auxquelles ils peuvent disposer des installations en vue de l'organisation. Dans l'éventualité où plusieurs Clubs seraient candidats pour une même manche, un tirage au sort sera procédé.
- Les représentants des différents Clubs participants seront invités par le responsable du Challenge pour une réunion d'informations sur l'organisation de l'édition à venir. Cette réunion se tiendra au plus tard pendant la deuxième quinzaine de septembre. C'est lors de cette réunion que l'organisation des différentes manches sera finalisée.



4.2. Programme de l'édition 2021-2022.

1 ^e Manche	33 m dos filles (2015 à 2013) 33 m dos garçons (2015 à 2013) 66 m dos filles (2009 à 2013) 66 m dos garçons (2009 à 2013) 33 m brasse filles (2015 à 2013) 33 m brasse garçons (2015 à 2013) 66 m brasse filles (2009 à 2013) 66 m brasse garçons (2009 à 2013) PAUSE 33 m crawl filles (2015 à 2013) 33 m crawl garçons (2015 à 2013) 66 m crawl filles (2009 à 2013) 66 m crawl garçons (2009 à 2013) Relais 8x 33m	3 courses max 1 course par style	11/11/2021 CNSW
2 ^e Manche	66 m dos filles (2009 à 2013) 66 m dos garçons (2009 à 2013) 33 m dos filles (2015 à 2013) 33 m dos garçons (2015 à 2013) 100 m dos filles (2009 à 2013) 100 m dos garçons (2009 à 2013) 33 m brasse filles (2015 à 2013) 33 m brasse garçons (2015 à 2013) 66 m brasse filles (2009 à 2013) 66 m brasse garçons (2009 à 2013) PAUSE 66 m crawl filles (2009 à 2013) 66 m crawl garçons (2009 à 2013) 33 m crawl filles (2015 à 2013) 33 m crawl garçons (2015 à 2013) 100 m crawl filles (2009 à 2013) 100 m crawl garçons (2009 à 2013) Relais 8x 33m	3 courses max 1 course par style	23/01/2022 NSG



3 ^e Manche	66 m dos filles (2009 à 2013) 66 m dos garçons (2009 à 2013) 33 m dos filles (2015 à 2013) 33 m dos garçons (2015 à 2013) 100 m dos filles (2009 à 2013) 100 m dos garçons (2009 à 2013) 33 m brasse filles (2015 à 2013) 33 m brasse garçons (2015 à 2013) 66 m brasse filles (2009 à 2013) 66 m brasse garçons (2009 à 2013) PAUSE 100 m brasse filles (2009 à 2013) 100 m brasse garçons (2009 à 2013) 33 m crawl filles (2015 à 2013) 33 m crawl garçons (2015 à 2013) 66 m crawl filles (2009 à 2013) 66 m crawl garçons (2009 à 2013) Relais 8x 33m	3 courses max 1 course par style	27/03/22 LSC
-----------------------	--	-------------------------------------	--------------

4 ^e Manche	25 m dos filles (2015 à 2013) 25 m dos garçons (2015 à 2013) 50 m dos filles (2009 à 2013) 50 m dos garçons (2009 à 2013) 25 m brasse filles (2015 à 2013) 25 m brasse garçons (2015 à 2013) 50 m brasse filles (2009 à 2013) 50 m brasse garçons (2009 à 2013) 100 m brasse filles (2009 à 2013) 100 m brasse garçons (2009 à 2013) PAUSE 25 m crawl filles (2015 à 2013) 25 m crawl garçons (2015 à 2013) 50 m crawl filles (2009 à 2013) 50 m crawl garçons (2009 à 2013) 100 m crawl filles (2009 à 2013) 100 m crawl garçons (2009 à 2013) Relais 8x 50m	3 courses max 1 course par style	15/5/22 Aquabla
-----------------------	--	-------------------------------------	-----------------



4.3. Calendrier proposé.

Manche 1	11 novembre 2021
Manche 2	23 janvier 2022
Manche 3	27 mars 2022
Manche 4	15 mai 2022

4.4. Arbitrage.

- Chaque manche du Challenge est placée sous la responsabilité d'un arbitre du Challenge. L'arbitre sera fourni par le club organisant la manche en court et assumera les fonctions de starter et de juge d'arrivée.
- Chaque club participant mettra à disposition deux personnes afin de constituer l'équipe chronométreurs.
- Il est souhaitable que les arbitres et chronométreurs soient des personnes reconnues comme « officiel » par leur fédération. Ceux qui n'auraient pas cette qualité seront admis à juger et chronométrer pour autant qu'ils aient une expérience suffisante des compétitions de natation.
- Les motifs de déclasserement retenus sont :
 - ➔ Avoir nagé dans un autre style que celui prévu par la course.
 - ➔ Ne pas avoir nagé la totalité de la distance à parcourir.
 - ➔ Inconduite : avoir gêné délibérément un participant ou avoir commis tout autre acte antisportif.
- Un nageur faisant un faux départ signalé par l'arbitre du Challenge est pénalisé d'une sanction de 2 secondes ajoutées au temps final. Il y a un seul départ par série.
- Aucun nageur n'est dans l'obligation de réaliser les départs et virages officiels de natation. Toutefois, chaque nageur se doit de toucher le mur à chaque longueur.

5. Classements individuels

	25 m	50 m	100 m
1 ^{er}	12	16	24
2 ^e	8	12	20
3 ^e	6	10	18
4 ^e	5	9	17
5 ^e	4	8	16
6 ^e	3	7	15
7 ^e	2	6	14
8 ^e	1	5	13

Aucun classement interclubs ne sera établi.

Les relais ne sont pas crédités de points.



6. Récompenses

6.1. Par Manche

- Tous les participants reçoivent à chaque manche du Challenge un diplôme de participation mentionnant leur nom, leur prénom, leur affiliation, la course et le temps réalisé.
- Les trois premiers nageurs de chaque année de naissance (2012 à 2015) et de chaque course, filles et garçons séparés, reçoivent à chaque manche une médaille.
- Les enfants nés entre 2011 et 2009 concourent dans la même catégorie. Les trois premiers nageurs reçoivent une médaille.
- Les trois premières équipes relais reçoivent une médaille par nageur.

6.2. A l'issue de toutes les manches

- Récompenses individuelles par âge (entre 2012 et 2015) : un trophée sera remis aux trois premiers par catégorie d'âge après addition des points récoltés lors des 5 manches, filles et garçons séparés.
- Les nageurs totalisant le même nombre de points seront départagés aux nombres de premières places (puis de 2^e, 3^e et ainsi de suite).

7. Charges du responsable du Challenge

Le responsable prend en charge :

- La gestion des inscriptions des différentes manches
- La réalisation des programmes de chaque manche
- La réalisation des cartes de départ
- La gestion des résultats
- La gestion des diplômes
- L'acquisition des médailles et trophées

7.1. Inscriptions :

- Les clubs participants doivent communiquer leurs inscriptions au responsable du Challenge au plus tard le mercredi qui précède une manche du dimanche. (le mardi lorsque la manche se déroule le samedi)
- Aucune inscription ne sera acceptée le jour même.
- Par inscription il faut comprendre : l'introduction des courses par participant dans le Team Manager.
- Les clubs ne seront redevables d'aucune amende pour les nageurs forfaits.



7.2. Organisation :

- Le club organisateur d'une manche à la responsabilité de l'appel des nageurs aux départs en fonction des inscriptions. Les nageurs seront appelés dans l'ordre du programme en commençant par les plus jeunes.
- Pour chaque manche, une chambre d'appel est prévue à laquelle chaque nageur appelé doit se rendre pour y recevoir la carte de départ qu'il transmettra au chronométrateur. Sauf pour les manches de 25m. Dans ce cas, le club organisateur chargera un membre à fournir les cartes de départ aux chronométrateurs.

7.3. Résultats

- Le responsable du challenge se chargera de transmettre les résultats réalisés par tous les nageurs à chaque manche.
- Les résultats seront transmis aux Clubs participants par email au plus tard le lendemain de la manche.
- Les clubs disposent de 7 jours après réception des résultats pour communiquer au responsable du Challenge les éventuelles erreurs relevées dans les affiliations, noms, années de naissance, résultats, ... de leurs nageurs.
- Après 7 jours, les diplômes de chaque participant seront envoyés par la poste à chacun des clubs.

7.4. Remise des récompenses

- La remise des récompenses individuelles dues aux nageurs se fera à l'issue de la dernière manche du Challenge.
- Indépendamment des récompenses individuelles, tous les nageurs ayant participé recevront un souvenir de leur participation. Souvenir pour lequel chacun des clubs participants collaborera afin que ce dernier soit représentatif (sac, bonbons, boissons, cadeaux etc...)

8. Obligations du club organisateur d'une manche

Le club organisateur est responsable de :

- La mise à disposition des installations dans les délais prévus.
- La mise à disposition d'un local pour l'encodage des résultats du challenge avec deux personnes pour gérer cet encodage.
- La mise à disposition d'un ordinateur et d'une imprimante durant l'après-midi de la manche concernée.
- La mise à disposition du matériel son nécessaire à l'appel des nageurs au départ.
- La mise à disposition des personnes nécessaires à la transmission des cartes de départ.
- L'impression des programmes de la manche qui seront vendus au prix de 1 euros.
- L'organisation pratique de la manche
- La totalité des frais d'organisation de la manche.

Les bénéfices liés à la perception du droit d'entrée et à la vente des programmes, de boissons et friandises reviennent entièrement au club organisateur de la manche.



Le montant du droit d'entrée est fixé à 3 euros et est gratuit pour les moins de 12 ans.

Aucun droit d'entrée n'est réclamé aux nageurs et aux entraîneurs les encadrant. Ni aux arbitres, starters et chronométrateurs.

9. Obligations des clubs participants

Chaque club participant veille à :

- Respecter le règlement auquel il adhère par simple participation au challenge.
- Manifester son intention d'organiser une manche du Challenge pour le 15/09/2021 au plus tard.
- Communiquer les inscriptions à la date prévue.
- Communiquer les rectifications nécessaires dans les délais prévus.
- S'acquitter du droit d'inscription avant la première manche du challenge.

10. Modification du règlement

- Des modifications au règlement du « Challenge des Etoiles » pourront être proposées par tout club inscrit, mais ne pourra en aucun cas modifier le cours d'un Challenge entamé.
- Les modifications proposées devront cependant être approuvées par les 2/3 des clubs participants.

Réalisé par Anciaux Roxane et Pasteleurs Laurie, Pour l'Aquabla.

Dernière version du 19 octobre 2021.

Contact et information :Email lechallenge-des-etoles@aquabla.be ou GSM 0491 63 96 43

Avec l'aimable support de : LAPASCUALIZA

